



**ACCREDITATION D'OFFICIELS
EN ÉQUITATION WESTERN
Juges de performance et de gymkhana**

ADMISSIBILITÉ

Pour être admissible au programme d'accréditation des officiels, le candidat doit :

- Être âgé de 18 ans et plus ;
- Avoir une expérience en compétition, en gymkhana ou en performance (compétiteur, entraîneur, organisateur...) et pertinente à la fonction de juge ;
- Être membre de Cheval Québec ;
- Soumettre sa candidature à Cheval Québec ;
- Détenir une certification (en deçà de 36 mois) en secourisme d'urgence générale en premiers soins (Ambulance St-Jean, Croix-Rouge ou autres organismes reconnus) cours de 8 heures ;

LE PROCESSUS DE SÉLECTION :

1. Soumission de la candidature

Faites parvenir à Cheval Québec :

- Le formulaire d'inscription dûment rempli ;
- Votre curriculum vitae présentant votre expérience en gymkhana ou en performance et votre carrière professionnelle ;
- Une courte lettre expliquant la raison pour laquelle vous désirez être juge accrédité par Cheval Québec et, présentant vos qualités et expériences qui vous qualifient pour ce poste.

Le comité de sélection étudiera votre candidature et vous indiquera si vous pouvez poursuivre votre cheminement vers une éventuelle accréditation de juge.

Assurez-vous d'avoir le livre des règlements le plus récent afin d'être prêt pour la prochaine étape.

2. Examen écrit

Lorsque votre candidature est retenue par le comité de sélection, Cheval Québec vous fait parvenir l'examen écrit portant sur le livre des règlements. Vous devez répondre à cet examen et l'apporter pour correction lors du stage d'évaluation.

3. Programme de Formation Multisport des Officiels (FMO) de Sport-Québec

Ce programme a été élaboré par Sports-Québec et adopté par Cheval Québec. La participation à un atelier est obligatoire pour tous les candidats juge qui désirent obtenir le statut. L'atelier est choisi selon les modules disponibles de Sports-Québec :

- Gestion du stress ;
- Processus décisionnel et résolution de problèmes ;
- Relations et intervention avec les entraîneurs ;
- Communiquer efficacement ;
- Gestion et règlement de conflits ;
- Se préparer à une compétition hors région et à l'étranger ;
- L'officiel : sa mission et son savoir être ;
- Gérer des officiels, des bénévoles et sa carrière.

4. Formation de juge

Le candidat doit participer à la formation offerte par Cheval Québec.

En performance, la programmation comprend des simulations pour chaque épreuve de performance et de reining afin que les formateurs puissent bien évaluer et déterminer si le candidat est prêt à poursuivre dans le processus pour l'obtention de son statut de juge.

En gymkhana, une présentation de tous les règlements régissant cette discipline ainsi que le rôle du juge font partie de la formation. Un nombre minimum de participants est nécessaire pour la tenue de ces activités.

5. Stages d'apprenti

Le candidat juge doit avoir réussi toutes les étapes préalables afin d'entreprendre ses stages d'apprenti.

Le candidat juge doit agir à titre d'apprenti bénévolement, à au moins trois (3) compétitions reconnues par Cheval Québec en gymkhana. En performance, le candidat doit agir à titre d'apprenti bénévolement, à quatre (4) compétitions reconnues par Cheval Québec en performance, dont deux (2) doivent être dans une région différente de sa région de résidence, sous la supervision de (trois) 3 juges différents reconnus. En performance, le 4^e stage sera effectué sous la supervision d'un formateur du programme d'officiel pour approbation finale.

Il devra faire compléter des formulaires d'évaluation par les différents juges qui lui serviront de mentor.

Lors de ces compétitions:

- L'apprenti juge doit s'assurer de ne pas nuire au travail du juge ;
- L'apprenti juge doit être en mesure de discuter de ses jugements avec le juge, s'il y a lieu ;
- Le juge en devoir complète un formulaire d'évaluation de l'apprenti juge et l'achemine à Cheval Québec. Cheval Québec doit recevoir au moins trois évaluations positives par apprenti ; en plus d'une 4^e évaluation finale pour les apprentis juge en performance tel que décrit ci-haut.

NOTES:

Toutes les étapes menant au statut de juge (stage de formation, d'évaluation, l'examen et les stages d'apprenti) doivent avoir lieu au cours d'une période n'excédant pas dix-huit (18) mois.

Chaque apprenti officiel est responsable de prendre les arrangements nécessaires avec les différents officiels. Le maximum est d'un apprenti par juge.

Suite à l'approbation de Cheval Québec, le nom de l'officiel est ajouté à la liste.

MAINTIEN D'ACCRÉDITATION

Pour maintenir sa reconnaissance, chaque officiel doit :

1. Participer à une activité de perfectionnement à tous les deux ans. Les activités reconnues sont celles offertes par Cheval Québec et Canada Équestre ;
2. Agir en tant que juge à deux compétitions à tous les ans minimalement ;
3. Être membre en règle de Cheval Québec ;
4. Payer la cotisation annuelle d'officiel à Cheval Québec ;
5. Détenir une certification (depuis moins de 36 mois) en secourisme d'urgence général en premiers soins (Ambulance St-Jean, Croix-Rouge ou autres organismes reconnus) cours de 8 heures.

Dans le cas où Cheval Québec recevrait des commentaires négatifs ou des plaintes concernant un juge déjà reconnu et après étude du dossier par le comité des officiels, il pourrait être exigé du juge de se présenter à nouveau à une formation afin de pouvoir maintenir sa reconnaissance.

PUBLICATION ET DIFFUSION

Cheval Québec produit une liste d'officiels qui [est diffusée sur le site Internet](#).

Retournez votre inscription et votre mise en candidature à :

Marc-André Trottier
Cheval Québec
4545, av. Pierre-De Coubertin
Montréal Qc H1V 0B2
Tél.: 514 252-3053, 1 866-575-0515
Télec.: 514 252-3068



**FORMULAIRE D'INSCRIPTION POUR
OFFICIELS DE COMPÉTITION (EQUITATION WESTERN)**

NOM :	N° membre :
ADRESSE :	
VILLE :	CODE POSTAL :
TÉL. : ()	\ ()
COURRIEL :	
DATE DE NAISSANCE :	DATE :
SIGNATURE :	
<input type="checkbox"/> JUGE (GYMKHANA)	<input type="checkbox"/> JUGE (PERFORMANCE)

N'oubliez pas de joindre votre curriculum vitae et votre lettre de présentation.

Faites parvenir à: Marc-André Trottier
 Cheval Québec
 4545, ave. Pierre-De Coubertin
 Montréal (Qc)
 H1V 0B2
 Tél.: 514 252-3053 / 1 866 575-0515
 Téléc.: 514 252-3068

RÉSERVÉ À L'USAGE DU BUREAU				
Date de la formation :			Date examen :	
	DATE	VILLE	OFFICIEL	NOTE
Compétition 1				
Compétition 2				
Compétition 3				
Compétition 4				
DÉLAI MAXIMUM:		STATUT ACCORDÉ LE :		